

Question présentée par le député :

M. Pierre Bayenet

Date de dépôt : 16 janvier 2020

Question écrite urgente

Quelles sont les prestations dont bénéficient les mineurs non accompagnés à Genève ?

Quelle est l'étendue exacte des prestations dont bénéficient les mineurs non accompagnés qui requièrent de l'aide auprès du SPMi (montants en nature ou en bons d'achat, description exacte des prestations en espèces) ?

Quelle est la base légale ou réglementaire qui détermine l'étendue de ces prestations ?